

## La pénibilité

### PUBLIC

Cette formation s'adresse aux chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels

### OBJECTIFS

- > Identifier les principales dispositions réglementaires relatives à la prévention de la pénibilité au travail
- > Appréhender la conduite d'une démarche d'évaluation et de prévention de la pénibilité
- > Acquérir les principes méthodologiques pour réaliser un diagnostic, bâtir un plan d'actions ou un accord et assurer la traçabilité des expositions

### METHODE PEDAGOGIQUE

La pédagogie repose sur les pratiques et expériences des participants. Notre démarche fait alterner apports d'informations, échanges d'expériences, témoignages et mises en situation. Cette formation est animée par des spécialistes de la prévention et des risques.

### ORGANISATION

Durée : 1 jour

### PROGRAMME

- > Le contexte réglementaire
- > La pénibilité au travail, qu'est-ce que c'est ? (définition et identification des facteurs de pénibilité)
- > Comprendre les différentes dispositions applicables
- > De l'évaluation à la prévention
- > Mise en application par une étude de cas